

## Apprendre à respecter 15/12/2005

Le duel fumeur/non-fumeur est de plus en plus flagrant dans bien des endroits. Chacun a pu en faire sa propre expérience ! Dans un lieu public, ou sur un lieu de travail, il n'est pas rare d'être témoin d'une telle rivalité.

Les fumeurs se sentent rejetés, ont l'impression que leur **liberté** est **bafouée**.

Quant aux non-fumeurs, dès qu'ils ressentent l'odeur du tabac, ils estiment, eux aussi, que leur liberté n'est pas respectée.

C'est la liberté de fumer contre la liberté de ne pas être enfumé ! Difficile de trouver un compromis s'il n'y pas un minimum de **respect, de courtoisie** et de **savoir-vivre**.

Toutefois, et si malgré une bonne volonté évidente, fumeur et non-fumeur ne peuvent s'entendre, il existe des lois et des dispositions très précises imposant un respect du non-fumeur dans les lieux publics et sur le lieu de travail. Ces lois n'ont pas un rôle punitif contre le fumeur mais entrent dans un véritable programme de défense de la santé publique.

**Fumeur et non-fumeur doivent savoir faire preuve de tolérance et de respect mutuel. Pour protéger le non-fumeur du tabagisme passif, des lois très strictes existent.**

---

Une initiative de l'Union Européenne

